

Agroéquipements et protéines végétales : les enveloppes sont dépensées

© 27/01/2021 | 👤 Delphine Jeanne • 📰 Terre-net Média

Alors que depuis deux mois, le ministère de l'agriculture déploie les différentes mesures du plan de relance agricole, les guichets ouverts début janvier pour accompagner les investissements sur les agroéquipements (agro-écologie et protéines végétales) sont déjà fermés, les enveloppes étant consommées. Le dispositif pour les investissements en matériel destiné à la culture de protéines végétales pourrait être de nouveau abondé.



Plan de relance :
deux dispositifs
d'aides aux
agroéquipements
sont déjà
fermés, victimes
de leur succès
(©Terre-net
Média/Pixabay)

Dans le cadre de France Relance, 1,2 milliard d'euros sont destinés à l'agriculture, à travers trois axes : souveraineté alimentaire (350 millions d'euros), accélération de la transition agroécologique (550 M€) et adaptation au changement climatique (300 M€). Les différentes aides et financements ont été mis en place à partir de décembre et, d'après le ministère de l'agriculture, **900 M€ sont ouverts à ce jour**. Les 300 M€ restants devraient être déployés d'ici mars.

Lire aussi >> [Plan de relance : un premier volet à 455 M€ mis en œuvre d'ici janvier](#)

Fortes demandes pour les équipements de substitution aux phytos

Signe de l'attente forte des agriculteurs sur ces dispositifs, certaines mesures mises en place début janvier ne sont déjà plus accessibles. Ainsi, les aides pour les agroéquipements nécessaires à la transition agroécologique, ouvertes le 4 janvier et dotées de 215 M€, ne peuvent plus être demandées.

Sur les 135 M€ initialement prévus, 80 M€ avaient été ajoutés fin décembre dans le cadre de l'accélération de la sortie du glyphosate. Aujourd'hui, **plus de 200 M€ de dossiers ont été déposés**, seule une dizaine de millions d'euros reste en réserve pour les territoires ultra-marins, explique le ministère. Le cabinet du ministre se satisfait du succès de cette mesure, puisque les demandes se sont essentiellement tournées vers les **agroéquipements destinés à se substituer aux produits phytosanitaires**.

Lire aussi >> [Agroéquipements : deux dispositifs d'aide ouverts le 4 janvier](#)

À ce stade, il n'est pas prévu de ré-abonder l'enveloppe. L'objectif à présent est de laisser la place aux mesures de structuration de filières qui figurent également dans le plan de relance, indique le ministère.

Protéines : l'aide aux équipements réabondée sur la partie légumineuses

Le dispositif d'accompagnement aux investissements pour les agroéquipements liés à la production de protéines végétales a été encore plus rapidement débordé, puisque les demandes ont été fermées deux jours après leur mise en place.

Lire >> [Plan de relance : protéines, l'aide aux investissements en matériel consommée en deux jours](#)

Doté de 20 M€, le guichet a reçu près de 60 M€ de demandes, mais FranceAgriMer travaille sur des dispositifs complémentaires permettant de financer ces projets, sur un montant à peu près équivalent. Ils seraient **davantage ciblés sur la partie légumineuses** car la plupart des dossiers s'est pour le moment concentrée sur la partie fourrage pour les élevages.